Image not found or type unknown

Licenciement personnel handicapé

Par **gayos**, le **28/03/2014** à **14:11**

bonjour,

Ancien militaire de carrière (25 ans d'ancienneté). je suis recruté par une mairie. Pour être recruté la mairie ma fait démissionné car elle n'a pas voulu du détachement par la loi 4139-3.
Pendant l'entretien de recrutement je leurs signal que je suis reconnu travailleur handicapé depuis le 27 juillet 2013.
je passe la visite médical, apte à travailler en tant que policier municipal.
Au bout de 6 mois ma main devient douloureuse, la maire m'envoie devant la médecine du travail.
Compte rendu INAPTE au métier de policier municipal.
la mairie me demande de prendre 90 jours d'arrêt de travail suite au compte rendu de la médecine du travail.
Maintenant le maire me licencie pour INAPTITUDE médicale.
De ce faite comme je suis stagiaire je perds mon statu de fonctionnaire que j'avais depuis 25 ans.

Ma question quels sont mes recours contre le maire?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés